

VAL SONNETTE INFO



N° 5 – Décembre 2018

page 2 : État civil - Ouverture mairies
page 3 : Éditorial
page 4 : Démarches
page 5 : Travaux
page 10 : Informations
page 13 : Vie communale
page 18 : Social

page 21 : Portrait d'habitant
page 22 : École
page 23 : Associations
page 29 : Assainissement (ép2)
Page 31 : Environnement
page 32 : Calendrier

État Civil

Naissances

- MORET Augustin 13/07/18 (Vincelles)
- MEUNIER Eve 04/09/18 (Grusse)
- CORREIA Miguel-Rodrigo 15/11/18 (Vincelles)
- GROSMAN Nolan 24/11/18 (Vercia)



Mariage :

- DUVERNOIS Matthias et VINCENT Justine 08/09/18 (Grusse)
- MEUNIER Florian et PIASSALE Virginie 28/07/18 (Vincelles)
- PASQUIE Céline et DUBOIS Julie 15/09/18 (Vincelles)

Décès :

- JOLIVET Paulette 03/08/18 (Vincelles)
- THOMAS Albin 22/08/18 (Grusse)
- VERISSEL Yvonne 16/10/18 (Vincelles)
- CHARPENTIER Janine 25/10/18 (Vercia)
- DRELICH Bernard 13/12/2018 (Vincelles)

Ouverture des secrétariats de mairie

lundi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30
	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	13h à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45
	Mairie déléguée de Bonnaud	11h à 12h
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h

Contacts :

Si vous souhaitez prendre rendez-vous auprès de Mme la Maire, contactez le secrétariat de mairie de Val-Sonnette au 03 84 25 06 40

mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

facebook : commune val-sonnette

Le secrétariat de mairie sera fermé :
Du 24 décembre au 3 janvier inclus,

En cas d'urgence, contacter Mme Monnet au 06.81.61.87.48

ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

Je suis heureuse de vous retrouver avec cette 5^{ème} édition du «Val-Sonnette Info», qui se veut la vitrine des réalisations et activités municipales, mais aussi des nombreuses associations qui font la richesse de notre commune.

Nous avons connu un été et une arrière saison particulièrement chauds, des efforts ont été demandés à tous pour préserver notre ressource en eau. De plus cette période de sécheresse a des incidences notamment sur l'habitat. Aussi, j'ai décidé de demander une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Vous trouverez les éléments qui vous sont nécessaires dans ce bulletin.

Côté travaux, l'aire de jeux de Vercia a été finalisée pour le bonheur des petits qui ont investi ce nouvel espace dès le ruban de l'inauguration coupé. Quel plaisir de voir nos petites «têtes blondes» grimper, sauter, glisser, courir.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public de Vercia et d'extension sur Paisia sont terminés, ainsi que la réfection du T2 au-dessus de la mairie-annexe qui a immédiatement trouvé preneur. Le logement T3 avait besoin d'une rénovation beaucoup plus importante ; elle est en cours.

Vos élus municipaux ont validé l'avant projet définitif de la rénovation du bâtiment-mairie de Grusse. L'appel d'offres a été lancé et les travaux devraient débuter au 1^{er} trimestre 2019. Nous ne pourrons assurer la permanence hebdomadaire de secrétariat pendant cette période. Dès les travaux terminés, elle sera remise en place.

Les travaux de voirie rurale, c'est-à-dire les voies dont nous avons la compétence ont été achevés sur Bonnaud, Grusse et Vincelles. Je rappelle que l'essentiel de notre voirie est de compétence communautaire. C'est le cas également pour le scolaire, le péri-scolaire, la petite enfance et depuis le 1^{er} janvier 2018, le réseau de collecte d'assainissement.

La sécurité de la traversée de Vincelles reste à l'ordre du jour ; face à des difficultés techniques l'appui de spécialistes a été demandé.

Les travaux sur le réseau des fontaines en Vaurioux à Vincelles seront effectués en décembre.

Afin de rendre l'Espace Val-Sonnette à Vincelles encore plus opérationnel, nous avons investi dans l'achat de vaisselle de qualité.

Côté environnement, nous avons validé notre 1^{er} aménagement forestier de Val-Sonnette dont vous trouverez les objectifs dans ce journal. Des petits chantiers expérimentaux d'éclaircie du milieu ont été accomplis par des élèves du lycée agricole de Montmorot et JNE (Jura Nature Environnement) afin de préserver les pelouses sèches, réservoir de biodiversité. La commune a été à l'initiative d'un atelier nichoirs qui a connu un franc succès.

La commission extra-municipale transition énergétique travaille assidûment et je remercie les habitants qui ont accepté de l'intégrer suite au tirage au sort.

La communication est importante, c'est pourquoi nous avons choisi le développeur qui devra créer le site internet de Val-Sonnette d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2019.

Enfin, du côté des animations de la commune, une année riche avec des moments forts : « On fête l'été », le festival communautaire « Tous Dehors », la marche de Val-Sonnette, les repas des aînés, le Noël des enfants, la remise de la carte avantages jeunes etc. et toutes les animations, les ateliers de développement des arts plastiques, les activités sportives, le théâtre, les soirées de convivialité, l'embellissement de notre commune grâce au fleurissement, aux illuminations, portées par les bénévoles des associations et dont vous trouverez au fil des pages les moments les plus forts.

C'est avec un immense plaisir que l'ensemble du conseil municipal vous convie aux **vœux de la commune** qui se tiendront **dimanche 6 janvier à 11h00 à l'Espace Val-Sonnette** à Vincelles.

Dans l'attente, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019 pleine de projets et de confiance en notre avenir commun.

Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE

DÉMARCHES

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux **élections européennes du 26 mai 2019**, il faudra être inscrit sur les listes électorales de votre commune au plus tard le 31 décembre 2018.

- Rien à faire pour les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé et les jeunes de 18 ans, recensés à 16 ans dans la commune.

- Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire.

A Val-Sonnette, l'inscription est possible selon 2 modalités :

- en vous rendant à la mairie avec : le formulaire d'inscription cerfa 12669, une pièce d'identité, et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- par correspondance en envoyant les pièces et un courrier de demande d'inscription en mairie.

Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France.

Une permanence pour celles et ceux qui n'auraient pas pu s'inscrire avant, sera tenue en mairie, à Vincelles le :

**Lundi 31 décembre
de 10h00 à 12h00.**

Du nouveau en 2019

La loi du 1er août 2016 crée notamment le R.E.U. (Registre Electoral Unique) géré par l'INSEE.

Le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription:

- actuellement, passé le 31/12 (et sauf cas limitativement définis) l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante.

- à partir du 1er janvier 2019 les inscriptions seront possibles toute l'année (mais de façon à permettre l'instruction d'éventuels recours), **il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.**

Les commissions administratives électorales seront supprimées et une commission de contrôle sera créée comprenant pour les communes de moins de 1000 habitants : un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du TGI (Tribunal de Grande Instance).

Sécheresse 2018 Signalez les dégâts

Le 21 septembre la préfecture du Jura avait placé notre département en niveau « crise » concernant la sécheresse. En effet, le déficit pluviométrique couplé à des températures élevées ne cessait de s'aggraver, comme vous avez pu le constater.

Une circulaire du service Interministériel de Défense et de Protections civiles en date du 12 septembre précisait aux Maires la procédure à mettre en œuvre et donnait des informations que nous vous détaillons ci-dessous. Cette situation de sécheresse a des conséquences sur les immeubles d'habitation et les dommages causés sont susceptibles d'être imputables à une période de sécheresse des sols, notamment estivale.

Le phénomène incriminé est désigné sous l'appellation de "mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols". Il s'agit de mouvements n'affectant que les terrains de nature argileuse qui ont la propriété de se rétracter par dessiccation, puis de gonfler et de ramollir sous l'effet de leur réhydratation.

Les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols sont des phénomènes pris en compte au titre de la réglementation relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

Les personnes concernées par des désordres sur leur habitation doivent donc déclarer le sinistre à leurs compagnies d'assurances (dans les formes prescrites par leurs contrats) **et se signaler en mairie au plus tard le 15 janvier 2019.**

En effet, c'est à cette date que la commune fera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les demandes des communes ne seront examinées par la commission interministérielle que dans le courant de l'année 2019. Cet examen différé se justifie par le fait que le phénomène de sécheresse doit s'apprécier au regard de l'année civile, une sécheresse estivale pouvant avoir des prolongements à l'automne.

Chaque personne s'étant signalée en mairie sera informée individuellement des suites données à notre demande.

Brigitte MONNET

TRAVAUX

1^{er} aménagement forestier de Val-Sonnette

Afin de réaliser notre 1^{er} aménagement forestier, une étude foncière de l'ensemble des propriétés communales boisées a été réalisée courant 2018 par l'ONF. Cette étude, ainsi que les visites de terrain ont montré l'intérêt pour plusieurs parcelles ou parties de parcelles boisées, de bénéficier du régime forestier. Auparavant, seule la forêt de Vercia était aménagée.

Le 10 juillet, les élus de la commission "Environnement, bois et forêts, urbanisme, mise en valeur du territoire" étaient sur le terrain pour mieux appréhender les enjeux de la gestion forestière, pour voir l'évolution de 3 parcelles plantées de chênes à plusieurs années d'intervalle et visiter les parties plus anciennes nécessitant, pour certaines, des interventions.

Puis le 3 octobre une présentation détaillée du futur aménagement de la forêt a été présentée aux élus municipaux par l'ONF. En conseil municipal du 3 juillet, cet aménagement a été voté à l'unanimité et a fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

La forêt a besoin de temps, aussi cet aménagement concerne la période allant de 2019 à 2038 ; la surface concernée est de 96,12 ha.

Notre forêt est morcelée, à cheval entre la Bresse et la Petite Montagne Jurassienne. Elle est composée de taillis sous futaie de chênes, moyennement riche et vieillissant en Bresse, ainsi que de peuplements feuillus plus irréguliers et mélangés sur la Petite Montagne. Si la forêt est bien desservie en Bresse, les contraintes d'exploitation telles que forte pente ou absence de dessertes, sont plus fortes pour la zone de Petite Montagne.

Les objectifs de l'aménagement forestier :

- le principal objectif sera d'augmenter significativement le renouvellement des peuplements de taillis sous futaie de Bresse. Le nombre très faible de semenciers nécessitera d'avoir recours systématiquement à des plantations ;
- les autres objectifs seront de :
 - . débiter ou poursuivre les éclaircies dans les jeunes peuplements déjà convertis
 - . améliorer autant que possible les autres peuplements feuillus
 - . laisser en évolution naturelle une parcelle, la N°22, qui présente un intérêt écologique plus marqué
 - . adapter une gestion extensive sur les surfaces peu productives

Pour atteindre ces objectifs, le programme d'actions prévoit :

- . la régénération de 11 ha de peuplements vieillis par plantations de chênes Sessile
- . le repeuplement d'environ 4 ha/an
- . la récolte de 293 m³ de bois/an dont 146 m³ de feuillus, 30 m³ de taillis et 117 m³ de houppiers
- . La mise en place d'un nouveau parcellaire et l'entretien des limites de parcelles par gyrobroyage.

En définitive, la production biologique annuelle sera supérieure à la récolte, elle est évaluée à 333 m³ /an et la récolte à 293m³ /an comme indiqué plus haut.

Dans le cadre de cet aménagement des engagements environnementaux sont pris :

- maintien de milieux ouverts, de zones humides et de lisières diversifiées,
- constitution d'une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités),
- conservation des éléments particuliers essentiels à la survie de certaines espèces (bois mort au sol, souches hautes...),

- la priorité chaque fois que possible à la régénération naturelle des essences adaptées et à la sylviculture de peuplements mélangés,
- un calendrier des coupes et travaux évitant le dérangement des espèces rares ou protégées dans les périodes sensibles de leur cycle vital.

Une attention particulière sera apportée aux parcelles à dominante de frêne en fonction de l'évolution de la maladie, la chalarose (champignon pathogène), qui entraîne un dépérissement de l'arbre. Tout autant, une vigilance sera adoptée quant à la qualité des exploitations notamment sur les sols situés en zone Bresse, sols limono-argileux, très sensibles aux tassements.

Afin de mieux connaître notre forêt, des visites sur site avec l'ONF seront programmées en 2019.

Brigitte MONNET

Mini quizz forêt

- 1- Que produisent les fleurs femelles du hêtre commun ?
- 2- Qu'est-ce qu'une cupule ?
- 3- Combien d'années faut-il pour qu'un chêne Sessile atteigne un diamètre de 70 cm ?
- 4- Quel gros félin passe régulièrement dans nos forêts ?
- 5- Combien de feuilles en moyenne possède le feuillu européen ?
- 6- Comment appelle-t-on la personne qui s'occupe de l'exploitation et de l'entretien d'une forêt ?
- 7- Comment appelle-t-on le droit de couper du bois dans une forêt communale ?
- 8- En forêt qu'est-ce qu'un 'baliveau' ?
- 9- Qu'est-ce qu'un "chablis" ?
- 10- Comment se nomme la litière organique de la forêt ?

Réponses en page 31

Val-Sonnette terre d'accueil

Val-Sonnette n'est pas uniquement une terre d'accueil pour ses habitants : ce ne sont pas moins de 150 cigognes qui par une belle soirée du mois d'août sont venues se poser sur le hameau de Longeverne, peut-être attirées par ce lieu vert situé au sud de notre commune et qui plus est en zone blanche !

Alain POILLOTTE



Aire de Jeux de Vercia

Mardi 16 octobre en fin d'après-midi, toute la population de Val-Sonnette était conviée à inaugurer l'aire de jeux aménagée dans la cour de l'école de Vercia. Cet équipement était attendu par les parents mais aussi par les grands-parents. Certains de ces grands-parents qui avaient évolué dans cette cour d'école, pendant leur jeunesse, ont été ravis de voir qu'elle résonnait de nouveau, de cris et de rires d'enfants. Comme l'a rappelé Madame la maire, Brigitte Monnet : « Cette aire de jeux est pour les enfants, mais c'est aussi un espace de rencontres pour les adultes ». Une fois, le ruban coupé, les enfants ont eu vite fait de grimper, glisser, escalader... sur les différents jeux. Cet équipement a coûté plus de 17 000€ et il est destiné aux enfants de 1 à 12 ans.

Catherine FOURNIER



Voirie

La compétence voirie est désormais exercée par la Communauté de Communes Porte du Jura, et concerne l'ensemble des voiries communales.

Notre Commune nouvelle de Val-Sonnette a pu maintenir le principe d'une liste par commune historique, et s'est assurée que des chantiers ont bien été retenus :

- A Vercia, impasse à Paisia, route de Longeverne, etc...,
- A Bonnaud, carrefour rue des Ormois / route de la Fromagerie,
- A Grusse, carrefour du Pressoir, enrobés à la Doye,
- A Vincelles, route de Riesland.

La Commission voirie de la Commune a suivi les travaux et fera un retour vers la Communauté de Communes pour veiller à ce qu'ils répondent au mieux aux attentes de nos concitoyens.



Arrêt de bus de Bonnaud

Les voiries rurales restent quand à elles du ressort de la Commune.



Travaux de la route de Riesland

Ainsi, Val-Sonnette a réalisé cet été :

- La finition du chemin des Écoliers et le bouchage des nids de poule chemin des gaines à Vincelles, ainsi que la reprise du chemin forestier en Vaurieux
- La finition du chemin des Prés Noirs à Bonnaud,
- La réfection du chemin du relais à Grusse.

Antoine FASSY

Tarifs de location des salles des fêtes de Val-Sonnette

Communes déléguées	Nombres de personnes	Tarifs		Associations	
		Commune de VAL-SONNETTE	Extérieurs	Intercommunales	extérieures CC
Grusse Contact pour location : secrétariat de mairie de Val-Sonnette					
Salle de convivialité (vaisselle comprise) week-end du vendredi soir au lundi matin	60	60€ 1ère location puis 120 €			
Terrain des fêtes		70 € 1ère location puis 140 €			
Location des tables du terrain des fêtes pour 10 personnes (2 bancs offerts)		3 €	3 €		
Vincelles Contact pour location : secrétariat de mairie de Val-Sonnette					
Salle du Haut + coin cuisson	30-40	65 €	non	65 €	90 €
Grande salle + cuisine (sans vaisselle)	100	120 €	non	120 €	150 €
Salle des commissions	Réservée aux réunions et ateliers				
Gratuité pour toute activité des associations dont le siège est dans la commune					
Gratuité pour les activités non lucratives et à destination des habitants de la commune					

Vercia Contact pour location : 06 32 41 04 66

Utilisateurs	Week-end	
	Été**	Hiver**
Membres actifs du FRV*	50€	110€
Habitants de VAL-SONNETTE*	150€	210€
Personnes extérieures	250€	310€

Utilisateurs	Durée de location			
	1 journée		1 week-end	
	Été**	Hiver**	Été**	Hiver**
Associations de VAL-SONNETTE				
- Utilisation à but lucratif	100€	160€	200€	260€
- Utilisation à but non lucratif	Gratuit (1fois/an)	60€ (1fois/an)	50€	110€
Associations extérieures (utilisation à but non lucratif)	120€	180€	250€	310€

(*) Utilisation de la salle limitée à 1 fois par an et par famille

(**) Pendant la période du 1^{er} octobre au 31 mai (ou plus si besoin de chauffage), la somme de 60€ sera ajoutée aux tarifs ci-dessus et 30€ par jour supplémentaire.

Une nouvelle convention

Mercredi 14 novembre, une nouvelle convention de mise à disposition et de gestion de la salle du foyer rural de Vercia était signée entre le Foyer Rural de Vercia représenté par sa Présidente, Nathalie Fournier, et la commune de Val-Sonnette représentée par son Maire, Brigitte Monnet et en présence des Maires Délégués. Cette convention intègre le nouveau périmètre de la commune et définit les interventions de chacun. Un objectif de convergence des tarifs des salles sur Val-Sonnette a également été entamé.

De la vaisselle pour l'Espace Val-Sonnette

Cette année la commune a investi dans l'achat de vaisselle pour l'Espace Val-Sonnette.

La location de vaisselle n'est pas liée à la location de la salle des fêtes.
Le conseil municipal a fixé le prix de location à 1€ par personne comprenant 2 assiettes plates, 1 assiette creuse, une assiette à dessert, 3 jeux de verre, 1 tasse avec sa sous tasse, et un pot à eau pour 6 personnes.



La gratuité sera appliquée pour les associations à but non lucratif dont les activités sont sur Val-Sonnette et bénéficient aux habitants de la commune.
En cas de perte ou de casse le coût sera refacturé au montant du remplacement plus les frais de livraison avec en tout état de cause la facturation d'un montant minimum de 10€ pour les particuliers comme les associations.
Désormais, l'Espace Val-Sonnette est entièrement opérationnel.

Fromagerie de Grusse

Comme vous avez pu le voir la fromagerie de Grusse fait peau neuve. En effet pour libérer de la place à la mairie, qui elle aussi va changer, le comité d'embellissement doit déménager. Alors d'un commun accord avec la commune, une bande de bénévoles (comité et commune) s'est retroussée les manches et a refait le toit sous les conseils d'un jeune de la commune, en apprentissage de charpentier. Ce toit flambant neuf abrite maintenant nos bénévoles qui œuvrent à l'aménagement intérieur.



Un grand merci donc à toutes ces personnes qui s'investissent en donnant de leur temps pour que les travaux soient réalisés au moindre prix. Merci à la commune qui a pris financièrement en charge l'achat de matériaux, ne nous laissant qu'une petite partie à financer (aidée par ailleurs du don d'une entreprise).

Jean Marie MAZIER

INFORMATIONS

Compétence assainissement

Historiquement dévolue aux communes, la compétence en assainissement est, de plus en plus, exercée par les Communautés de Communes.

Notre territoire communautaire hérite de par son histoire d'une répartition particulière entre plusieurs acteurs, qu'il est utile de rappeler :



En assainissement collectif, le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort-Sainte Agnès exerce toujours sa compétence mais uniquement pour les stations d'épuration (rappelons que les eaux usées de Grusse, Vincelles et Sainte Agnès sont épurées par la rhizosphère de Vincelles).

En revanche, depuis le 1^{er} janvier de cette année, la Communauté de Communes Porte du Jura exerce la compétence assainissement pour les réseaux de collecte.

C'est donc à présent l'interlocuteur à contacter par les usagers raccordés, par exemple lors de la vente d'un immeuble dont on souhaite vérifier le bon raccordement à l'égout, ou lors de la construction d'une maison neuve desservie par l'égout public.

Les agents communautaires ont déjà effectué des missions de ce type sur le territoire de Val-Sonnette, au service des usagers.

Cependant les habitations non raccordées (en particulier à Bonnaud et Bonnaisod) relèvent naturellement de l'assainissement non collectif.

A ce titre c'est toujours le SMEA de Beaufort-Sainte Agnès qui exerce la mission du Service public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La Communauté de Communes et la Commune de val-Sonnette tiendront informés les citoyens des évolutions qui pourraient intervenir, afin que chacun demeure informé, selon sa situation, de l'interlocuteur concerné et apte à répondre à toute question.

Pour mémoire :

Communauté de commune 03 84 48 96 67

SMEA de Beaufort-Sainte Agnès 03 84 25 07 05

Antoine FASSY

Impôt sur le revenu : prélèvement à la source, du nouveau sur vos bulletins de salaires.

Cette grande réforme du paiement de l'impôt sera mise en œuvre à partir de janvier 2019.

Elle prendra la forme d'une retenue sur votre salaire ou votre pension de retraite.

Pour les revenus fonciers et les revenus des indépendants et agriculteurs, l'impôt sera payé via des acomptes contemporains calculés par l'administration et prélevés chaque mois sur votre compte bancaire à compter du 15 janvier 2019 (sauf option pour un paiement trimestriel).

Pour les personnes non imposables, le taux de prélèvement sera de 0 % et donc la réforme ne change rien pour eux.

Pour les autres, le taux personnalisé qui figure sur leur dernier avis d'imposition sera transmis aux employeurs et caisses de retraites dès le mois de septembre 2018, sauf option prise pour le taux non personnalisé.

Les entreprises auront ainsi la possibilité de faire préfigurer sur les bulletins de paie des derniers mois de 2018 – à titre informatif – les informations sur le taux de prélèvement qui sera appliqué au salarié et le montant simulé de la retenue à la source.

Autre moyen pour avoir une idée précise du montant de prélèvement applicable à partir de janvier 2019, un simulateur dédié est en ligne sur impot.gouv.fr. En indiquant le salaire net mensuel imposable et votre taux de prélèvement à la source, le montant qui sera prélevé chaque mois sur le bulletin de paie est automatiquement calculé.

Toutes les réponses à vos questions sur impots.gouv.fr ou numéro national : 0 811 368 368 (service 0,06 € / minute + prix d'un appel).

Étude d'opportunité menée par des étudiants du CFPPA

Je tiens tout d'abord à remercier les étudiants, Anne, Lydie, Lucile et Cédric, qui ont mené cette étude avec beaucoup de sérieux dans un temps relativement court et aussi les habitants de Val-Sonnette qui les ont chaleureusement accueillis et ont répondu sur leur vision de Val-Sonnette en termes d'opportunités, de défis et de propositions.

"Conduire une étude d'opportunité" consiste à observer et analyser les composantes d'un territoire sur le champ du développement.

Pour ce faire, les étudiants ont élaboré un questionnaire qui a été transmis par mail à plus de 70 personnes et parallèlement ils sont allés à la rencontre des habitants. 67 personnes ont accepté de donner leur avis, réparties sur l'ensemble de la commune nouvelle.

Une réunion publique de restitution de l'étude s'est tenue le 8 novembre à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles.

Que ressort-il principalement de cette étude ?

Tout d'abord, les étudiants ont insisté sur la diversité et la richesse des entretiens, témoignage des habitants de leur envie de participer et d'un fort attachement à leur commune, au tissu associatif et affirmant ainsi leur volonté de s'impliquer.

Les habitants sont attachés au cadre de vie :

- notamment au patrimoine architectural (lavoirs, fontaines, pierres levées, château...) et naturel (forêt, vignes, rivière)
- au paysage avec une vraie volonté de préserver le patrimoine commun
- aux actions des associations : volonté d'entraide entre les habitants
- à l'implication des habitants. La concertation est un atout et une force sur Val-Sonnette à développer.

Ils ont proposé en réponse à l'enquête et lors de la soirée d'échanges débats, les choses suivantes :

- la création de "voies douces" entre les quatre villages historiques
- la création d'un four à pain communal, d'un poulailler collectif, de boîtes à lire
- la création d'infrastructures pour jeunes et adolescents
- la mise en place de manifestations : chantiers participatifs, fête du village, randonnées pédestres, randonnées gourmandes avec visite de caves, marché de produits locaux
- la reprise de l'association Le VAL

Au delà des actions mises en œuvre par la commune et celles à venir, toute initiative des habitants de Val-Sonnette sera la bienvenue pour que toutes ces idées, ces envies puissent voir le jour pour le bien vivre à Val-Sonnette.

Brigitte MONNET



Bien trier un devoir pour tous

Bien trier, c'est faire un geste pour l'environnement, c'est aussi aider à limiter l'augmentation des taxes concernant les ordures ménagères, et c'est une obligation légale.

Le SICTOM nous a fait remonter que les erreurs de tri se multiplient sur notre commune, nous rappelons donc que :

- le bois, la ferraille, le polystyrène, les textiles et les déchets verts ne doivent pas se retrouver dans les bacs, mais être déposés en **déchetterie** ou en point de collecte,
- dans un souci d'hygiène, **les bacs doivent être régulièrement nettoyés**,
- dans un souci d'hygiène et de sécurité, les déchets du bac gris doivent être dans des sacs fermés, ceux du bac bleu doivent être mis en vrac.

Nous nous rendons compte que certains usagers dont les bacs bleus débordent depuis le changement de consignes (tous les emballages dans le bac bleu), n'osent pas contacter le SICTOM pour demander un bac plus grand en pensant qu'il leur sera facturé.

Il est donc important de rappeler que :

l'augmentation de volume du bac bleu, voire l'ajout d'un deuxième bac est gratuit pour les particuliers.

Reportez vous au document "Le tri + simple" transmis par le SYDOM en novembre.



Composteurs à prix subventionné

Le SICTOM vend des composteurs en bois, en kit à monter, au tarif préférentiel de 15 € l'unité (62€ dans le commerce).

Ils sont en vente au SICTOM (le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30).

Livraison gratuite à partir de 10 composteurs commandés.

Informations complémentaires :

- Contenance : 570L
- Hauteur 84cm
- Profondeur 99cm
- Largeur 85cm
- Fabriqué dans le Jura

Attention : seuls les règlements par chèque sont acceptés.



Hervé Barron

Chargé de mission prévention
03-84-86-16-16

Une commande groupée est en cours à Val-Sonnette, laissez un message en mairie ou envoyez un mail pour y participer.

VIE COMMUNALE

RANDO PIQUE-NIQUE VAL-SONNETTE une première qui en appelle d'autres !

Pour cette première «randonnée pique-nique » organisée par la commune, la météo était idéale et une centaine de participants a profité pleinement de ce beau dimanche de septembre.

Après un passage au « bureau des inscriptions », regroupement auprès des animateurs pour les consignes et départ par les petites rues de VINCELLES en direction de VERCIA, puis ROTALIER et même détour par le relais au-dessus de GRUSSE pour les plus courageux ; parcours allégé pour les autres avec un retour par « La Vendée » . Pour les débutants, petite boucle par le château d'eau de VINCELLES et à travers les vignes déjà vendangées.

A l'arrivée, le vin d'honneur préparé par les bénévoles a fait monter encore d'un ton la bonne ambiance qui régnait déjà dans chacun des groupes ; et quand les joyeux randonneurs du jour prirent possession des tables installées pour le pique-nique, quel grand et bon moment de convivialité partagé par les habitants de la commune nouvelle !

Très satisfaits de cette belle journée, tous ont exprimé le vœu de revenir l'année prochaine et ont évoqué des possibilités nouvelles : pourquoi pas un parcours VTT en complément ? Des itinéraires un peu plus longs ? Des randonnées plusieurs fois par an ? Possibilité de pique-niquer pour des personnes qui n'auraient pu randonner ?



Autant de questions qui alimenteront la prochaine réunion animation. Y seront invités tous les bénévoles qui, en organisant les parcours, en conduisant les marcheurs, en assurant la mise en place des tables et barbecues et bien d'autres tâches annexes, ont assuré la réussite de cette belle journée: un grand Merci à eux ! Et si d'autres veulent nous rejoindre en 2019, faites-nous le savoir !

Claude CRETIN



Les cérémonies du 11 novembre

3 cérémonies se sont tenues à Val-Sonnette pour ce centenaire de la fin de "la Grande Guerre".

10h30 à Grusse

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée cette année la cérémonie de commémoration du centenaire de l'armistice. Après nous avoir entonné le refrain de la Marseillaise à la trompette, Joachim Kovarik a sonné l'appel aux morts, suivi de la minute de silence en mémoire des morts des 2 guerres mondiales et des 3 soldats morts au combat au cours de cette année 2018.

Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié avec les nombreuses personnes qui avaient souhaité assister à cette cérémonie et ainsi perpétuer le devoir de mémoire, Merci à Messieurs Lauriot et Gentil qui ont porté les drapeaux, à Alexis Dubourg qui a procédé à l'appel aux morts en l'absence de M. Maurice Gentil qui était souffrant, à M. Morel pour sa présence ainsi qu'à M. Philippe Manche pour le reportage photographique.

11h30 à Vercia

Une belle affluence se pressait devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice de 1918. Avant la lecture du message de la République, c'est les enfants, sous la responsabilité d'Alain, avec qui ils ont préparé la lecture, qui nous ont fait vivre quelques instants de la vie des Poilus, merci à eux.

La lecture de la trop longue liste des morts a été effectuée par René et Maurice. Après la cérémonie le conseil municipal invitait tous les présents à prendre le verre de l'amitié à la salle du Foyer Rural.

11h45 à Vincelles

Cette date exceptionnelle entraînant des actions exceptionnelles, c'est avec un peu de retard qu'a débuté la cérémonie à Vincelles.

Rythmée par les musiciens de la Clique de Cousance, l'arrivée de la Présidente du Souvenir Français avec la flamme du souvenir, les lectures des jeunes du Souvenir Français, nombreux étaient les habitants à participer à ce moment de mémoire.

Après la lecture du message de paix inscrit sur le monument, par Lucien Liardon, chacun a pu partager le verre et la brioche de l'amitié.

Merci à tous de votre présence et particulièrement à M. Monneret, aux porte-drapeaux, au souvenir français et aux jeunes porteurs de flamme pour leur participation.



2 !

Le 25 septembre 2018, à la salle communale de Vincelles, a eu lieu une séance d'informations pour d'éventuels recrutements de Sapeurs pompiers, sur le secteur de Beaufort.

Organisée par le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Beaufort et avec le soutien de la mairie de Val-Sonnette (975 habitants), seulement **2** habitants se sont déplacés ce soir là...

Que faut-il en penser ?

Sans jugement et dans un esprit de compréhension, nous essayons d'apporter des réponses à nos interrogations et réfléchir au constat qui d'ailleurs, s'étend à l'échelle nationale.

Bien sûr, nous avons tous nos raisons.

Un manque de temps par des vies bien remplies, le travail, la famille, les loisirs, les réunions à droite et à gauche, les problèmes de santé...et tout naturellement aussi, la peur d'intervenir...

C'est une trentaine de Pompiers qui sont là, 24h/24h pour nous porter secours. L'effectif s'amenuise et ils ont besoin de renfort et de relève.

Au bout de la chaîne, c'est notre santé !

Que se passera t-il si les pompiers sont absents ou mettent 45min à venir auprès de nous ?

De plus en plus d'aides existent pour favoriser l'engagement : conventions avec l'employeur, avec les écoles pour garder les enfants si le parent est en intervention et bien d'autres...

Alors 2...

2 personnes se sont déplacées ce jour là, **oui...MAIS** 2 personnes ont signé !
Et c'est là, la note optimiste, LA bonne nouvelle !

Un grand merci donc à François Burban de Grusse et Francisco Cardoso de Bonnaud.
Merci à eux de s'investir et s'organiser pour étoffer l'équipe de Sapeurs pompiers de Beaufort qui veille sur nous !

Stéphane Basin, chef de centre et toute l'équipe du CIS Beaufort est disponible pour discuter, répondre à vos questions, vos hésitations et vous encourager !

Tel : 06.40.19.59.00



N'oubliez pas :
Vous avez besoin des pompiers ?
Les pompiers ont besoin de vous !

Infirmière Sapeur Pompier (ISP)
Marie-pierre CHAUDOT -
Grusse

Bon Noël à tous.

«Tous Dehors»

Le 3 août dernier s'est déroulé, au terrain des fêtes de Grusse, le festival « Tous Dehors » .

Pour la première fois, ce festival s'exportait en dehors du périmètre de la ville de St-Amour.

C'était une demande forte de la part des élus de porter la culture sur toutes les communes du territoire. Aussi, la commune de Val-Sonnette s'est-elle portée volontaire dès la première heure pour accueillir cette manifestation, en dépit des incertitudes que cela comportait :

Le public répondrait-il présent dans les villages ? Comment allait se dérouler l'organisation ?



« Aori musculus »

« Bric à Brac Orchestra »



Nous avons travaillé sur ce projet depuis le mois de mai 2018, en collaboration avec Léa Viennot de l'office du Tourisme de St-Amour (responsable de la logistique et de la programmation) et avec le comité d'embellissement qui a pris en charge l'organisation des repas et de la buvette, en collaboration avec des bénévoles des autres communes historiques de Val-Sonnette.

L'assemblée présente, nombreuse en ce vendredi soir d'été fort chaleureux, a pu assister aux 2 représentations des compagnies « Aori musculus » et « Bric à Brac Orchestra » .

Le repas franc-comtois servi par le comité fut fort apprécié et la soirée s'est prolongée tard pour profiter de cette belle nuit estivale. Fort de cette réussite, nous ne manquerons pas de nous porter à nouveau volontaire pour recevoir de futurs événements sur notre territoire.

Bénédicte FATON-ROSAIN



33^{ème} Montée d'Augisey



Cette année en raison de l'effondrement d'une partie de la route Beaufort Augisey, le départ de la course a dû être modifié. A la demande du Foyer Rural d'Augisey, organisateur de l'épreuve, le départ a eu lieu à Paisia face à la fontaine route de Rotalier.

Si le parcours a été raccourci de 2 km il n'en était pas moins exigeant, 331 m de dénivelé positif pour 10 km de course. 96 coureurs ont pris le départ samedi 15 septembre pour découvrir ce nouveau tracé et se mesurer à un concurrent de marque, Fabien Secondo, victime d'un accident grave à l'arrivée de la même épreuve en 2017 devenu depuis champion du monde de cyclisme amateur.

Classement 1^{er} Fabien Secondo en 18'13", 2^{ème} Maxime Gentet 19'55", 3^{ème} Florian Bey 20'12".
Bravo au Foyer Rural d'Augisey pour cette belle organisation.

Fernand FOURNIER

- 16

Matinée nichoirs du 8 décembre 2018



Quelle belle réussite que cette matinée proposée par notre commune nouvelle ! Plus de 80 personnes sont venues, de 3 à 87 ans, toutes enthousiasmées par cette initiative, accompagnée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Grâce à l'investissement de ses conseillers municipaux, la matinée fut très bien organisée, au grand plaisir de tous.

Telle est aussi notre vocation : permettre à nos communes historiques de se rassembler autour de mêmes projets.

Les échos des participants sont très positifs. Nous continuerons donc à proposer de tels projets d'actions.

Alain Poillotte



SOCIAL

Repas des aînés à Vercia

Ce samedi 27 octobre, les Aînés de Vercia étaient invités à se retrouver dans la salle du Foyer Rural, pour leur traditionnel repas. C'est autour d'un apéritif avec gougères et feuilletés qu'ils ont commencé la journée. La soupe de potiron, la salade avec gésiers confits et filets de canards fumés, le jambon braisé avec sauce au savagnin et au comté accompagné d'un gratin dauphinois, concoctés par Brigitte et Alain Bouilly, ont ravi les papilles des participants au repas. Les deux gâteaux préparés par la pâtisserie de Ste Agnès ont été encore une fois, fort appréciés. C'est au son de l'accordéon diatonique, sous les doigts de Fernand Fournier, que la journée s'est achevée.

Catherine FOURNIER



Rappel : Les aînés de Bonnaud, Grusse et Vincelles sont conviés à un repas cuisiné par Irène Rouche, le **Samedi 12 janvier 2019** à l'Espace Val-Sonnette (salle de Vincelles). Pensez à retourner votre bulletin d'inscription.

Remise de la Carte Avantages Jeunes



Mardi 4 septembre enfants et parents étaient invités à la salle du foyer rural de VERCIA par la Commune de VAL-SONNETTE pour la distribution des cartes avantages jeunes.

Cette année 110 cartes jeunes ont été demandées pour les enfants de 6 à 18 ans. La cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié.

Josèphite MICHELET

Vos enfants de 6 à 18 ans sont scolarisés. La commune leur offrira la prochaine carte Avantages Jeunes si vous en faites la demande en mairie avant le 30 juin 2019.

Noël des enfants

Ce sont environ 150 personnes qui ont assisté au spectacle «**STOP ça conte pour du beurre**» de la Compagnie de la Carotte, une revisite contemporaine et loufoque du Petit Chaperon Rouge qui a largement fait participer le public.

Ensuite, le Père Noël qui était venu distribuer quelques gourmandises a été pris d'assaut par les plus jeunes.

L'après-midi s'est terminé par un goûter préparé par Irène Rouche et servi par les membres de la Commission Sociale.





Opération Brioches

Visite du nouveau bâtiment de l'ESAT

Comme toutes les années depuis 1970, l'opération brioches était lancée lors de la semaine du 1^{er} au 6 octobre.

Grâce à la générosité habituelle des habitants de VAL-SONNETTE, **les bénévoles de la commune ont vendu les 287 brioches** livrées par les responsables de l'APEI (secteur Beaufort) pour un montant de 1 460€.

Merci aux habitants de VAL-SONNETTE et à tous les bénévoles.

Pour le Jura l'opération a rapporté 94 000€ net.

Grâce à cette action, 500 000 € ont été investis dans la construction du bâtiment de l'ESAT.



Le jeudi 25 octobre l'APEI invitait à visiter l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) situé à PERRIGNY et dont les travaux se sont terminés courant mai 2018.

Tous les ateliers et services ont été regroupés dans ce bâtiment :

- **espaces verts** (tontes, coupe de haies, mur en pierres sèches),
- **blanchisserie** (couettes, draps...), **sous-traitance** (agro-alimentaire, assemblage de pièces),
- **prestations extérieures** (travaux de ménage dans locaux extérieurs ou en entreprise accompagnés d'un éducateur),
- **destruction de documents, imprimerie** (confection de décors pour bouteilles, courrier mis sous enveloppe, reliure, bulletins municipaux...)
- et **métallerie** (soudure de grille barbecue, portail, tôle remorque, pièces diverses).

L'ESAT reçoit 178 personnes en situation de handicap. L'établissement permet une intégration sociale et professionnelle à ces ouvriers en leur offrant : conditions de travail adaptées, statut et rémunération.

Tout particulier peut demander des devis pour les ateliers de blanchisserie, imprimerie, espaces verts et métallerie (tél. 03 84 43 10 36).

Josèphite MICHELET

PORTRAIT D'HABITANT

Hervé DANGEUL

un entrepreneur, deux adresses à Val-Sonnette

Vous avez tous repéré la camionnette HEDELEC stationnée très souvent depuis deux mois devant les deux garages flambant neufs situés rue du Pérou, au centre-village de Vincelles et qui servent d'atelier et de stockage de matériel à l'entreprise d'électricité d'Hervé Dangeul. A côté, la maison de pierre qu'il a également reprise sera bientôt rénovée à usage d'habitation. Mais le siège social et le bureau restent à Grusse, au domicile d'Hervé Dangeul, 46 ans et 2 enfants de 18 et 16 ans. Cet électrotechnicien (bac électrotechnique et BTS maintenance industrielle) est arrivé dans le Jura à 25 ans à la suite de la fermeture du groupe BEL dans la Sarthe dont il est originaire.

« Comme le Jura m'intéressait pour ce qu'il offre de nature, de montagne, de ski et de randonnées, j'ai accepté la proposition de mutation sur le site de Lons-le-Saunier où j'ai habité 2 ans. La pratique de sports, du hand en particulier, m'a permis de lier très vite des amitiés que j'ai toujours gardées. Puis j'ai travaillé à Louhans dans une société de plasturgie où j'ai occupé plusieurs postes pendant presque 7 ans. J'ai profité d'un plan social pour la quitter et m'installer comme électricien en janvier 2008. Je suis parti de zéro mais j'ai eu la chance qu'un collègue d'Orgelet me donne du travail pour palier son surcroît d'activité. Un complément bienvenu en plus de la clientèle qui démarrait. Ensuite j'ai rejoint un groupement d'artisan qui m'a permis d'accélérer la connaissance de mon entreprise auprès des habitants. Aujourd'hui, je travaille seul, en EURL (Entreprise unipersonnelle en responsabilité limitée). Le bouche à oreilles fonctionne bien et ma zone d'activités est proche (Principalement l'axe Saint Amour – Cousance – Lons-le-Saunier). Ce qui favorise aussi bien ma qualité de vie, les temps de trajet que les frais liés au carburant. Ma clientèle est stable et me fait confiance. Je n'ai pas de trou dans le planning. L'inquiétude me guette cependant dès que le téléphone ne sonne plus un jour ou deux. Et ça repart, je parviens à regarder la semaine suivante puis le mois suivant. C'est rassurant, l'entreprise fonctionne bien et dans la réalité j'ai toujours un peu de retard et de la pression, la bonne pression quand on a du travail. Je ne cherche pas à bâtir une grosse entreprise. Je préfère gérer seul et avoir une bonne relation avec mes clients. Le sourire et la satisfaction du client quand j'ai fini le chantier et qu'il est content m'importent plus que tout. C'est une grande satisfaction et dans ce sens je ne regrette pas d'avoir quitté l'industrie. »

Souhaitons bonne continuation et bonne chance au jeune entrepreneur Hervé Dangeul dont l'activité et le déploiement font vivre pleinement notre territoire.

Martine DAVID



École

La rentrée 2018 à l'école de Vincelles s'est faite avec 118 élèves répartis en **cinq classes**.

- Mme Nathalie Petetin accueille treize élèves de petite section et treize de moyenne section. Elle est aidée par Carole Pagneux, Atsem.
- Onze élèves de grande section et douze élèves de CP sont en classe avec Mme Émilie Roussot et M. David Beal.
- Mme Véronique Artuso enseigne à trois CP et dix-sept CE1.
- Les quinze CE2 et 9 CM1 sont en classe avec Armelle Geoffroy et Christophe Perrin (directeur).
- Mme Perbet, enseigne à huit CM1 et dix-sept CM2.

Cette année scolaire le quotidien de l'école sera enrichi avec la participation aux projections École et Cinéma pour les CP et CE1. Chaque élève assistera à un spectacle vivant en partenariat avec la ligue de l'enseignement et Côté cour.



Nous allons également accueillir une artiste en résidence pendant 20 jours, **Mathilde Poncet**. Cette action proposée par Les Ateliers Médecis, permettra aux élèves d'assister au processus créatif d'une artiste et de partager avec lui des moments de création.

Cette artiste, illustratrice de livre pour enfants, va créer un livre avec les enfants sur le thème de "l'île aux esprits". L'île aux esprits est un projet de micro édition hybride d'une quarantaine de pages mettant en scène l'aventure d'un enfant sur une île mystérieuse au milieu d'un lac. Une exposition clôturera ce projet.

Au mois de juin, les élèves du CP au CM2 vont partir une semaine en classe transplantée au Grau d'Agde. Ce voyage, attendu par les enfants, leur permettra de découvrir le milieu marin, la voile...

Toutes ces sorties sont possibles grâce à la coopérative scolaire subventionnée par la Communauté de communes et par l'association de parents d'élèves, "la Cagnotte des p'tits écoliers". Cette association organise des actions permettant de récolter des fonds (vente de chocolats, fleurs, pizzas...) Merci de votre accueil et votre générosité !

Dès les cours terminés, les élèves peuvent être accueillis par le péri-scolaire géré par la Communauté de communes Porte du Jura. Laetitia Yakoubi est la nouvelle directrice.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'école au 03 84 25 04 47.

Rappel : financement voyages

Pour les enfants de Val-Sonnette, la commune peut participer au financement des voyages scolaires à hauteur de 100€ par enfant tout au long de la scolarité (du primaire au lycée). Cette somme peut être utilisée par les familles en une ou plusieurs fois.

La demande doit être faite en mairie.

ASSOCIATIONS

La cagnotte des p'tits écoliers

L'année se termine de manière très active pour l'association «La cagnotte des p'tits écoliers» qui a réalisé une "Opération Noël 2018" avec prévente de préparations pour cookies en novembre et de sapins en décembre.

Merci à vous de l'accueil chaleureux que vous avez réservé et réserverez à nos grands et petits vendeurs.

Afin d'aider au financement d'un voyage scolaire au Grau d'Agde, qui se déroulera au mois de juin 2019 pour les élèves du CP au CM2, nous avons programmé en **février une tombola**, une **vente de chocolat pour Pâques** et nos traditionnelles **Pizzas fin mai 2019**.



Mise en sachets des "préparations pour cookies"

Les artistes de Val-Sonnette

Les cours de dessin ont bien repris avec une vingtaine d'enfants, 4 adolescents et 6 adultes inscrits cette année.

Pour rappel, les cours ont lieu les lundis de 17h30 à 19 h pour les adolescents, les mardis de 17h30 à 18h30 pour les enfants et de 18h45 à 20h15 pour les adultes, ainsi que les mercredis de 16h30 à 17h30 et de 17h45 à 18 h 45 pour les enfants.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous pourrez découvrir et pratiquer toutes les techniques de peinture grâce à notre "Mimi" que nous remercions pour son engagement.

Nous vous attendons nombreux à notre exposition prévue le 22 juin à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles .



pour tout contact:

GOLOUBIEF Mimi 06 37 41 43 31

ROGER Denis 06 30 01 61 90

Don de deux œuvres à la commune lors de l'exposition 2018.



La soirée Beaujolais Nouveau du 16 novembre dernier a rencontré, comme chaque fois, un franc succès avec 41 convives « très motivés » ; après un Bourgogne aligoté à l'apéritif accompagné de Grillons en 3 déclinaisons, les lyonnaiseries avec leur Jésus ont véritablement lancé la découverte des Beaujolais Nouveaux 2018, vifs comme d'habitude mais en cette année de sécheresse et canicule, très fruités et fort agréables. Puis ce fut le plat de résistance avec les Tabliers de Sapeur, spécialité typique et rustique des bouchons lyonnais.

Les manifestations à venir :

- **vendredi 18 janvier 2019 à 19 h. soirée Fruits de Mer**, à l'étage de l'Espace Val-Sonnette à Vincelles (inscriptions auprès de J.M. Monnet Bonnaisod 39190 VAL-SONNETTE, dès maintenant et jusqu'au 13 janvier : 30€/personne, 25€/personne à jour de son adhésion 2019 ou se mettant à jour lors de l'inscription à cette soirée)
- **samedi 26 janvier, collecte de denrées alimentaires pour les Restos du Cœur**, de 10h à midi à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles : (vous pouvez aussi déposer vos dons à l'école, tout au long de la semaine qui précède, du 21 au 25 janvier. Pensez à remettre aussi le coupon inclus dans le livret de la "carte avantages jeunes" à la page 43).
- **vendredi 15 mars** : Assemblée Générale
- **vendredi 14 juin, 19 h. : pique-nique Rosés sur les berges de la Sonnette** à Bonnaisod (10€/personne, 7,50€/adhérent, enfant gratuit)
Adhésion annuelle à l'association : 10€.

Habitants de Val-Sonnette, afin de recevoir toute l'actualité de l'association, n'hésitez pas à me transmettre votre adresse mail à : monnetjeanmichel@orange.fr

A bientôt !

Le Président
Jean-Michel Monnet

À Table !

Le saviez-vous ?

Un proverbe chinois dit : « **Connaître son ignorance est une part de ses connaissances** » :

- **Grillons** : appelés aussi en France grattons, gratterons, grillaudes, fritons, rillons ou encore greubons en Savoie et en Suisse, ce sont des aliments composés de tissus adipeux de porc, d'oie, de poulet ou de canard, confits dans leur graisse ; ils sont utilisés dans de nombreuses traditions culinaires dans le monde entier : Belgique, Hollande, Espagne, Canada, Etats-Unis, Mexique, Thaïlande, Philippines, Vietnam, etc.
- **Jésus de Lyon** : saucisson en forme caractéristique de poire, c'est une charcuterie d'origine paysanne produite à partir de viande de porc et de bardières crues, hachées assez menu, salées et assaisonnées. La viande utilisée provient obligatoirement de « parties nobles » (jambon, épaule, longe, poitrine) de porc issus d'élevages de la région répondant à un cahier des charges strict. Ce saucisson est embossé dans un boyau assez large appelé « sac de porc », qui lui donne sa forme caractéristique. Il est ficelé pour conserver sa forme au cours du séchage, d'où son nom de Jésus car il ressemble à un petit enfant emmailloté et, aussi, parce qu'autrefois, il était surtout fabriqué aux approches de Noël.
- **Tablier de Sapeur** : sorte de steak de panse de bœuf, originellement appelé « tablier de Gnafron* », ce nom proviendrait du Maréchal de Castellane, gouverneur militaire de Lyon sous Napoléon III (1808-1873) ; ce fin gourmet et amateur de tripes est un ancien sapeur du Génie. Ces sapeurs portaient un tablier de cuir pour protéger leur tenue militaire pendant les travaux de force. Le rapprochement entre le maréchal, son tablier et son goût immodéré pour les tripes seraient ainsi à l'origine du nom.

**marionnette lyonnaise compagne de Guignol*



← Le coupon de la carte Jeunes

Comité d'embellissement de Grusse

Voyage à Lyon pour les habitants de Grusse :

Le 22 Septembre, une quarantaine de personnes a fait le déplacement en bus pour une visite du vieux Lyon suivie d'un déjeuner croisière commenté, puis au choix, flânerie, ou shopping, le tout sous un beau soleil. Ce fut une belle journée de détente.



Repas des bénévoles :

Pour clôturer la saison, le Comité d'Embellissement a invité tous les bénévoles à participer à un repas convivial, le 6 Octobre, à la salle de la Mairie de Grusse.

42 convives pour cette « pasta party » concoctée par nos cuisiniers locaux ! L'ambiance était très chaleureuse.



Colette POMMIER

Calendrier 2019 :

Repas du village

Puces

Jambon à la braise

Dimanche 10 Février

Mercredi 8 Mai

Samedi 29 Juin

Foyer Rural de Vercia

1- Théâtre :

La troupe de théâtre a choisi cette année la pièce « à qui perd, dur ! » de Claude HUSSON. Les répétitions ont commencé au début du mois d'octobre, les lundis et mercredis soir.

Les représentations auront lieu en mars et avril 2019 : à Vercia, à St Amour, à Lons-le-Saunier (vendredi 29/03 à la salle du Puits Salé) et à Orgelet (samedi 13/04). Et d'autres dates devraient sans doute s'ajouter !



2- Folklore :

Le groupe folklorique "Les Sygovies" a fait découvrir (ou redécouvrir) les traditions Franc-Comtoises des années 1850 à travers des chants et des danses lors de différentes représentations :

- festival folklorique à Vercia le samedi 7 juillet, avec accueil de 2 groupes folkloriques sur le week-end : "Les Soleils Boulonnais" de Boulogne-sur-Mer (62) et "Ripatons et Bartifelles" de Primarette (38).

- veillée folklorique à la salle du Foyer Rural le samedi 6 octobre 2018, avec les "Ebaudis Bressans" de St Etienne-du-Bois (01) et l'intervention des "Amis du Grandvaux" qui ont retracé la vie des rouliers du Grandvaux.

- participation au vernissage de la galerie d'Andrée Mathieu-Coron à Augea, en proposant des chants traditionnels.

- le samedi 8 décembre : petit spectacle pour le Téléthon à Cousance, à partir de 10h30.

- le dimanche 16 décembre : danses et chants dans Vercia, et particulièrement dans le quartier du Sauvage, à partir de 18h.

A venir :

- les 9 et 10 mars 2019 : organisation du Conseil d'Administration de l'Inter fédération des Groupes Folkloriques du Nord-Est de la France (fédération regroupant 11 groupes folkloriques).

3- Tennis de table :

Cette année, deux équipes sont inscrites. Mais vu l'engouement des joueurs et les nouvelles recrues, le club va engager une 3^{ème} équipe dans le championnat à partir du mois de janvier.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 17h à 19h45. Et prochainement, un nouvel entraînement aura lieu le mardi de 20h à 22h.

4- Gymnastique d'entretien :

Il y a une vingtaine de participants. Les cours, animés par Sandra GUYON, ont lieu les jeudis de 20h à 21h.



5- Les prochaines manifestations de notre association :

- soirée Goulasch : samedi 2 mars
- représentations théâtrales : samedi 16 mars et dimanche 17 mars à 2019, à Vercia.

- vendredi 29 mars à Lons-le-Saunier, salle du Puits Salé ;
- samedi 13 avril à Orgelet et samedi 27 avril à St Amour.

- concours de pétanque :
samedi 20 juillet
(inscriptions à 13h30).



Nathalie FOURNIER

Les amis des fleurs de Vercia

Comme chaque année depuis 1992, la commune déléguée de Vercia brille de mille feux grâce à ses habitants et aux bénévoles de l'association des Amis des Fleurs.

L'association décore les places, lavoirs et fontaines du Village.

À la suite des dégradations que nous avons connues l'année dernière avec de nombreuses illuminations détruites, l'association des Amis des Fleurs a investi plus de 2000€ dans de nouvelles décorations. Vous avez ainsi découvert l'atelier du père-noël au lavoir du Sauvage, son traîneau à la place Pergault, des structures de boules lumineuses...

Une vingtaine de bénévoles se sont organisés depuis mi-septembre pour mener à bien la saison des illuminations. Cette année l'accent a été mis sur les décorations lumineuses avec le rajout d'une centaine de guirlandes.

Les illuminations en chiffres, c'est :

- 120 sapins répartis sur tout le village et le hameau de Paisia.
- 2 000 litres de pâte à gaufres :
 - 2 800 œufs,
 - 600 kilos de farine,
 - 200 kilos de sucre,
 - 30 kilos de sucre glace,
 - 540 litres de lait,
 - 80 litres d'huile,
- 6 400 tasses,
- 1 160 litres de vin blanc,
- 15 kilos de poudre de chocolat,
- 1 000 bricks de jus de fruit.

Les Amis des Fleurs vous souhaitent une bonne année 2019 !

L'association recherche des bénévoles merci de prendre contact avec :

Jean-Dominique DURANT au 06.67.63.23.55 ou amisdesfleurs.vercia39@gmail.com

Thibault BORNIER, bénévole



Halloween

Les enfants (26) du village de Vincelles et son hameau Bonnaisod ont récolté des friandises. Nous l'avons fait le mercredi 31 octobre 2018. Nous sommes allés chez les gens et nous leur avons dit « des bonbons ou un sort » . Vous allez sûrement nous demander pourquoi n'est-ce pas ? Et bien parce que c'était :

halloween !

Sidonie et Zélie



Puis, les enfants déguisés et leurs parents, tout aussi déguisés pour la plupart, se sont retrouvés dans la salle des fêtes, prêtée par la mairie pour l'occasion. Les friandises ont été partagées équitablement et a suivi un apéritif fort sympathique tiré du sac. Merci aux habitants qui ont joué le jeu !

Marie CATTIN

L'association des donneurs de sang de Cousance

L'amicale des donneurs de sang de Cousance vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur santé et réussite dans tous vos projets pour 2019.

Comme chaque année, 2018 a connu des besoins de sang importants. Nous avons eu 6 collectes en 2018.

5 collectes sont déjà passées, avec une baisse de 58 dons, essentiellement due à la suppression des collectes de plasma.

2017 : 502 présentés, 458 prélevés dont 369 en sang total et 88 en plasma avec 19 nouveaux donneurs.

2018 : 442 présentés, 407 prélevés dont 377 en sang total et 27 en plasma avec 17 nouveaux donneurs.

Pour 2019, 5 collectes sont programmées, toujours le vendredi de 16H00 à 19H30 :

1er mars, 3 mai, 6 septembre et 8 novembre à Cousance, le **5 juillet** à Beaufort

Notre loto se déroulera le vendredi 5 avril 2019 au gymnase de Cousance.

La randonnée, le lundi de Pâques 22 avril 2019, départ salle de Grenette 8H00.

Le 23 juin 2019, l'amicale fêtera ses 50 ans à la cabane de chasse du Miroir.

Il existe en France un potentiel important de donneurs, mais seulement 1,6 millions donnent leur sang, alors que **10 000 dons sont nécessaires chaque jour.**

Il est toujours bon de rappeler qu'on peut donner dès 18 ans et ce jusqu'à la veille des 71 ans.

Certains traitements pour la tension, le cholestérol ou même la thyroïde ne sont pas contre- indiqués.

N'hésitez pas en cas de doute de vous présenter aux médecins de la collecte, ils sont là pour vous renseigner. Pour un 1er don, se présenter avec une carte d'identité.

Pensez à bien manger et à vous hydrater avant de donner votre sang.



Les malades ont besoin de vous, c'est le plus beau cadeau que vous puissiez leur faire.

PARTAGEZ LA VIE, DONNEZ VOTRE SANG.

On vous attend nombreux pour cette nouvelle année

Le Président : Daniel MILLET

ASSAINISSEMENT des EAUX USÉES

Épisode 2 : Vercia

Assainissement Collectif

Réseaux de collecte : La commune de VERCIA s'est équipée en 2003-2005 d'un réseau de collecte des eaux usées de type séparatif (un ancien réseau existant pour les eaux pluviales et un réseau neuf pour les eaux usées). La longueur des canalisations réalisée est de 3053 mètres et 119 pots de raccordement ont été mis en place. Le montant des travaux réalisés par les entreprises Piquant-JuraTP groupées s'élevait à 308 030 € H.T.

Réseaux de transit : Le SIEA a réalisé en 2003-2005 un réseau de transit des eaux usées en provenance de Vercia village et Vercia hameau de Paisia vers la station de traitement. Ce réseau de transit a nécessité une traversée par forage horizontal des voies SNCF au niveau du passage à niveau pour le transit de Vercia Village et un poste de refoulement pour le transit de Paisia. La longueur des canalisations réalisées est de 2040 mètres Le montant des travaux réalisés par les entreprises Piquant-JuraTP groupées s'élevait à 205 938 € HT pour les canalisations et à 15 343 € HT pour le poste de refoulement.

Traitement des eaux usées: Le SIEA a réalisé en 2004-2005 une unité de traitement des eaux usées de 1100 équivalents habitants de type filtres plantés de roseaux* sur un terrain communal au lieu-dit "Aux Vernes".

La capacité de la station de traitement a été déterminée en prenant en compte pour la pollution d'origine domestique 290 Eqh* (Équivalent Habitants) pour Vercia, 180 Eqh* pour Rotalier et 544 Eqh* en pollution d'origine vinicole. La capacité nominale de la station a été fixée à 1100 Eqh* .

Les caractéristiques particulières sont :

Lit bactérien semi enterré présentant 3000 m² de surface alvéolaire.

Surface des lits du 1^{er} étage : 1200 m² soit 1.20 m² par Eqh*

Surface des lits du 2^{ème} étage : 800 m² soit 0.8 m² par Eqh*

Deux fosses de traitement des produits de vidange des fosses des particuliers.

Niveaux de rejets dans le cours d'eau imposés par la police de l'eau:

**DBO5 : 25 mg/l ou 70 % de rendement

**NTK : 15 mg/l ou 70 % de rendement

**NGL : 25 mg/l ou 70 % de rendement

**DCO : 90 mg/l ou 75 % de rendement

**PT : 2.5 mg/l ou 70 % de rendement

**MES : 35 mg/l ou 90 % de rendement

L'auto surveillance porte sur : DBO5, DCO, MES,

NTK, PT. Elle est réalisée à partir d'échantillons

entrée et sortie de station prélevés par des

capteurs installés dans 2 armoires réfrigérées

installées dans le local technique. Le nombre

d'analyses est de 2 par an, conformément à

l'arrêté du 21 Juillet 2015, plus les contrôles

réguliers effectués par le SATESE.

En ce qui concerne PT (phosphore) le rendement de 70% d'élimination demandé donne 3.78

Pour le phosphore son élimination se fait par précipitation à partir de chlorure ferrique injecté par pompe doseuse dont le débit est asservi au débit d'arrivée des effluents. Ces précipités restent en surface des lits du 1^{er} étage.

Consommation de réactifs : La consommation de chlorure ferrique pour l'année 2016 a été de 514 litres pour 77000 litres/jour d'effluents traités.

Observations sur les débits La capacité nominale de 77 m³/jour est régulièrement dépassée lors d'évènements pluvieux.

Bilan d'auto-surveillance (Résultat en mg/L)						
Station :	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	PT
Entrée	54	864	310	500	96	12.6
Sortie	54	30	3	4	2.1	2.81
Niveau imposé		90	25	35	15	2.5

Observations sur les rendements épuratoires :

Le **principal problème** de fonctionnement du système d'assainissement est la **présence d'eaux claires parasites permanentes** qui surchargent inutilement la station d'un point de vue hydraulique et diminue le rendement épuratoire des eaux usées, en temps sec.

Déchets : 9 poubelles de 110 l ont été collectés par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage.

Traitement des micro polluants : En 2016 le SIEA a signé avec la société COMAP une convention pour l'installation d'un pilote destiné au traitement des micro polluants sur la sortie du traitement par filtres plantés. Le traitement est réalisé par passage aux rayons ultraviolets et injection de peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée). Le suivi de cette installation expérimentale est assuré par des ingénieurs de l'INSA de Lyon en cycle de doctorat.



Les résultats obtenus donnent une eau traitée dont les paramètres de potabilité sont proches de ceux d'une eau d'alimentation humaine.

Traitement des résidus d'épuration : A la surface des lits plantés du 1^{er} étage il se dépose, à raison de 3 cm par an, des matières qui au fil du temps se minéralisent et dont l'épaisseur diminue la percolation des effluents à travers les matériaux des filtres. En citant les spécialistes du CEMAGREF « *la boue peut s'apparenter à un humus principalement composé de matières organiques stables* » donc pas d'odeur et « *ces boues peuvent être considérées comme un matériau solide* » donc pelletable. Le terme "boues" fait penser à une consistance liquide ce qui n'est pas le cas pour les filtres plantés aussi nous emploierons le terme résidus.

Le traitement de ces résidus peut s'envisager de deux façons :

➤ Par pelletage :

- Pelletage et transport dans un centre de compostage. Le centre de compostage agréé le plus proche est situé à Allériot distant de 60 km.
- Pelletage et évacuation sur un champ d'épandage local.

➤ La 2^{ème} solution qui est la plus économique nécessite (vu les petits volumes pelletés par rapport à la superficie des parcelles d'épandage) de prévoir un stockage pour l'ensemble des 6 installations en fonctionnement. Cette aire de stockage de 750 m² a été réalisée en 2018. Elle reçoit depuis l'automne les produits de curage des stations de Vincelles et de Vercia.

Traitement des produits des vidanges des fosses des particuliers. Deux fosses de dépotage ont été réalisées à titre expérimental en même temps que la construction de la station. Les performances de ces installations ont conduit le SIEA à construire une plateforme de dépotage contiguë à la Station de Beaufort/Orbagna capable de traiter 420m³ par an.

Assainissement non collectif

Il reste sur Vercia 28 habitations non raccordées ou non raccordables sur le réseau de collecte 17 n'ont pas de traitement après la sortie de fosse.

Le contrôle de bon fonctionnement des installations est assuré par le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** du SIEA de Beaufort.

**

DBO5 = Demande biologique en oxygène sur 5 jours
DCO = Demande chimique en Oxygène
NTK = Dosage de l'azote Kjeldahl
PT = Phosphore total
MES = Matières en Suspension
NGL = Azote globale

Jacques COLIN

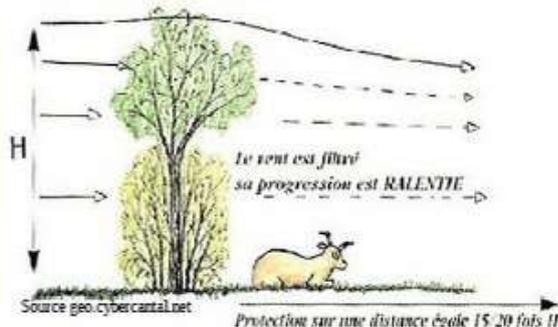
Préserver les Haies et Bosquets

La haie est composée d'un alignement végétal ligneux de hauteur et de composition variable. Cette association d'arbres, arbustes et / ou autres essences végétales pousse librement ou est régulièrement entretenue.

Le bosquet, composé des mêmes éléments végétaux que la haie, se distingue de cette dernière par sa forme géométrique non alignée.

À quoi sert la haie ou le bosquet?

ATOUS	RÔLES
BIODIVERSITE (faunistique/floristique)	habitat permanent ou temporaire (lieu de nourriture, protection, vie, nidification, reproduction, corridor, poste d'observation), régulation des ravageurs
EAU	freine le ruissellement de l'eau, facilite l'infiltration et participe à son épuration
PAYSAGE	rompt la monotonie d'un paysage, participe à l'intégration des bâtiments, elles sont l'identité de nos régions
THERMIQUE	effet brise vent et anti-dérive, bien être animal, protection des cultures
PRODUCTION DE BOIS	bois d'œuvre bois de chauffage, paillage



Arrachage de haies :
De part son statut, la haie est protégée et son arrachage est soumis à autorisation. Je contacte les services de la DDT afin de m'assurer du cadre réglementaire de l'intervention envisagée.

Pour en savoir plus, je contacte qui ?

Site: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trame-verte-et-bleue>
La Direction Départementale des Territoires du Jura :
 tel 03 84 86 80 00 ddt@jura.gouv.fr
 - **Service de l'Eau, des Risques de l'Environnement et de la Forêt**
 tel 03 84 86 80 90 ddt-seref-bf@jura.gouv.fr
 - **Service Économie Agricole**
 tel 03 84 86 81 77 ddt-sea@jura.gouv.fr
La Chambre d'Agriculture du Jura
 tel 03.84.35.14.62. Chargé de Mission : Thomas DANET - thomas.danet@jura.chambagri.fr

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 - **Service Biodiversité Eau Paysages**
 tel 03.81.21.67.00 sbep@dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr
L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
 tel 03.84.86.81.79 sd39@oncfs.gouv.fr
Jura Nature Environnement
 tel 03 84 47 24 11 contact@jne.asso.fr
Fédération des Chasseurs du Jura
 tel : 03.84.85.19.19 contact@chasseurdujura.com
La Mairie de votre commune

Réponse du Quiz forêt :

- 1- Des faines
- 2- Une sorte de coupe qui entoure la fleur ou le fruit de certains végétaux (exemple : les glands des chênes)
- 3- 150 ans
- 4- Le lynx
- 5- Environ 30 000
- 6- Un sylviculteur
- 7- L'affouage
- 8- Un arbre épargné lors d'une coupe pour obtenir du bois d'œuvre
- 9- Un chablis est un arbre déraciné en dehors de toute intervention humaine (vieillesse, tempête...)
- 10- L'humus qui se distingue du compost par son origine naturelle.

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin			
1	M	Jour de l'an	1	V		1	L	14	1	M	Fête du travail	1	S
2	M		2	S		2	M		2	J		2	D
3	J		3	D		3	M		3	V		3	L
4	V		4	L		4	J		4	S		4	M
5	S		5	M		5	V		5	D		5	M
6	D	Vœux municipalité	6	M		6	S		6	L		6	J
7	L		7	J		7	D		7	M		7	V
8	M		8	V		8	L	15	8	M	Cérémonies Grusse Puces	8	S
9	M		9	S		9	M		9	J		9	D
10	J		10	D	Repas village Grusse	10	M		10	V	Vente fleurs Cagnotte petits écoliers	10	L
11	V		11	L		11	J		11	S		11	M
12	S	Repas aînés Bournaud Grusse Vиноelles	12	M		12	V		12	D		12	M
13	D		13	M		13	S		13	L		13	J
14	L		14	J		14	D		14	M		14	V
15	M		15	V		15	L		16	M		15	S
16	M		16	S		16	M		16	J		16	D
17	J		17	D		17	M		17	V		17	L
18	V	Fruits de mer Vиноelles	18	L		18	J		18	S		18	M
19	S		19	M		19	V		19	D		19	M
20	D		20	M	Printemps	20	S		20	L		20	J
21	L		21	J		21	M		21	M		21	V
22	M		22	V		22	L		22	M		22	S
23	M		23	S		23	M		23	J		23	D
24	J		24	D		24	M		24	V	Pizzas Cagnotte petits écoliers Vercia	24	L
25	V	Collecte Resto du coeur Vиноelles	25	L		25	J		25	S		25	M
26	S		26	M		26	V		26	D	Elections européennes	26	M
27	D		27	M		27	S		27	L		27	J
28	L		28	J		28	D		28	M		28	V
29	M		29	V		29	L	18	29	M		29	S
30	M		30	S		30	M		30	J	Ascension	30	D
31	J		31	D	Heure déje + Jh				31	V			

Limite demande carte
avantages jeunes